

Appel à propositions

I. Date limite de soumission :

Le 6 décembre 2021 à minuit (heure de Tunis).

II. Contexte :

L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) en Tunisie et au Maroc reconnaît l'importance de diffuser des informations précises et sans préjugés sur la migration, en se fondant sur une bonne compréhension et une interprétation fiable des données migratoires. Aussi, les missions de l'OIM au Maroc et en Tunisie ont mis en œuvre le projet M-LEARN : « Améliorer la compréhension des données de la migration pour la promotion de la non-discrimination », grâce au financement du Fonds de l'OIM pour le Développement (IDF). Son objectif est d'améliorer la compréhension des données de la migration pour la promotion d'un environnement de non-discrimination, en tenant compte de la diversité des sexes, des origines et des statuts migratoires au sein de communautés de plus en plus hétérogènes et en constante évolution.

Le projet M-LEARN vise à lutter contre les idées fausses liées à la migration à travers une bonne interprétation des données de la migration. Les activités du projet sont :

- Composante I : Une compétition nationale de projets qui traitent de façon innovante et créative des préjugés communs à l'égard des migrants pour sensibiliser l'opinion publique aux réalités de la migration en se fondant sur des données fiables et objectives. En Tunisie, cette composante est soutenue par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), la Haute Autorité Indépendante de la Communication Audiovisuelle (HAICA), le Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme (HCDH) et l'Institut National de la Statistique (INS) ;
- Composante II : Intégrer la réflexion sur les statistiques migratoires dans le système d'enseignement supérieur à travers l'élaboration d'un cours universitaire de niveau mastère sur les données et les statistiques migratoires. En Tunisie, cette activité est soutenue par l'Institut National de la Statistique (INS), le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) et l'Observatoire National de la Migration (ONM) ;
- Composante III : Donner accès aux professionnels et futurs professionnels travaillant sur la migration à un cours en ligne sur les données migratoires au Maroc et en Tunisie (IOM & E-CAMPUS).

III. Objectif de l'appel à propositions :

Dans le cadre de la composante I du projet M-LEARN, l'OIM Tunisie invite les jeunes Tunisien(e)s, ainsi que les jeunes non Tunisien(e)s ; âgé(e)s de 15 à 35 ans, y compris les jeunes professionnel(le)s (expérience de moins de 3 ans), à soumettre une proposition créative pour représenter une réalité de la migration qui va à l'encontre de préjugés discriminatoires ou pour

défendre un point de vue sur les représentations discriminatoires à l'égard des migrants ou d'une catégorie de migrants qu'ils soient tunisiens vivants à l'étranger ou étrangers vivants en Tunisie. La compétition récompensera les projets capables d'avoir un impact positif sur l'image des migrants et qui défendront avec créativité leurs droits économiques et sociaux et/ou le vivre ensemble dans un environnement non discriminatoire.

La proposition de projet devra s'inscrire dans l'une des quatre thématiques suivantes :

- Intégration des migrant(e)s / Contribution des migrant(e)s dans leurs pays d'accueil ;
- Migration de retour et engagement dans le pays d'origine ;
- Vivre ensemble et défis de la migration ;
- Impact de la COVID-19 sur la migration.

IV. Appui du projet M-LEARN :

Le projet M-LEARN prendra en charge :

- Pour les 30 premiers pré-projets retenus suite à l'appel à propositions, une session de 3-4 jours d'initiation par des experts sur les données migratoires existantes, les droits des migrants, la manière de couvrir des sujets sur la migration et sur la mobilisation de fonds pour des projets créatifs (trouver le bailleur, pitcher son projet, etc.) ;

NB : Les frais d'hébergement et de repas des candidats seront pris en charge (pendant la session) ainsi que le transport pour les candidats venant d'autres régions que Tunis.

- Pour les 6 candidat(e)s dont les projets seront retenus en deuxième étape par le comité de sélection, un coaching technique de 3 jours par des professionnels des domaines artistiques et journalistiques concernés, afin d'accompagner les candidats à la réalisation de leurs projets ;
- Pour les 6 candidats finalistes une bourse de 2 700 DT leur sera dédiée par projet pour leur mise en œuvre ;
- La diffusion et la communication sur les 30 pré-projets ainsi que les 6 projets finalistes sur les sites de l'OIM et des partenaires du projet ;
- La remise d'un prix spécial du jury pour 2 projets récompensés par la compétition.

V. Eligibilité :

Les candidat(e)s peuvent concourir dans l'une des deux catégories suivantes :

1. Art du spectacle (ou arts vivants) : Courte représentation théâtrale / Performance, Performance musicale (Rap, slam ou autre genre musical), Chorégraphie, etc.
2. Art visuel : Capsules audio-visuelles d'une durée maximale de 10 minutes (Animation 2D, film d'animation, court métrage de fiction, court métrage documentaire), Photographie / Illustrations / Tableaux / Installations / Sculptures, etc.

Attention : Les projets présentés doivent être inédits et exclusifs. Des projets publiés auparavant ou présentés dans d'autres concours ne seront pas acceptés.

VI. Etapes clés :

La compétition se déroulera en plusieurs étapes selon le calendrier estimatif suivant :

- **6 décembre 2021** : Date limite de dépôt de candidature ;
- **Du 7 décembre au 17 décembre 2021** : Présélection de 30 projets par le comité de sélection ;
- **Décembre 2021 - Janvier 2022** : Coaching thématique des 30 candidat(e)s présélectionné(e)s pour une initiation aux données migratoires en Tunisie, aux droits des migrants, à la couverture de sujets sur la migration, à la mobilisation de fonds ;
- **Janvier 2022** : Sélection de 6 projets par le comité de sélection et coaching technique de finalistes ;
- **Février - Mars 2022** : Période de mise en œuvre des projets (1 mois et demi) ;
- **Fin mars 2021** : Evènement pour la sélection finale de deux gagnant(e)s et remise des prix.

VII. Soumission :

Les candidatures individuelles ou en groupe devront être déposées via ce [FORMULAIRE](#), au plus tard le 6 décembre 2021 à minuit (heure de Tunis).

NB : Le devis du projet ne doit pas dépasser 2700 DT.

La date de l'annonce des candidatures sélectionnées est estimée pour le 17 décembre 2021. Seuls les candidat(e)s sélectionné(e)s seront informé(e)s par email.

NB : Une fois la candidature envoyée, aucune modification, suppression ou révision, ni aucun ajout ou changement ne pourra être fait. Aucune inscription par voie postale ou courrier électronique ne sera acceptée.

VIII. Evaluation et sélection :

L'évaluation, le classement et la sélection des propositions seront réalisés par un comité de sélection composé de membres de la société civile, artistes, journalistes et/ou universitaires.

Les critères de présélection sont les suivants :

- La créativité et l'originalité du projet sont primordiales
- La pertinence du sujet abordé dans le contexte de la Tunisie et sa contribution à lutter contre les préjugés
- La mixité des candidat(e)s pour un projet commun est un atout (un(e) Tunisien(ne) et un(e) non Tunisien(ne))
- Les candidatures féminines sont vivement encouragées
- Les candidatures issues des régions seront favorablement considérées

NB : Le comité de sélection se réserve le droit de prolonger la durée de soumission des candidatures à la compétition en cas de nécessité.